



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 18/09/19

Administration communale
de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
L-2090 Luxembourg

Objet : Arrêté / Responsabilité environnementale / STEP Beggen

Madame le Bourgmestre,

Je vous prie de trouver en annexe l'arrêté ministériel concernant la responsabilité environnementale engagée dans le cadre de l'accident survenu récemment à la STEP Beggen.

Veillez agréer, Madame le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable,



Carole Dieschbourg